

un grand trou, soit en brochant, soit en rivant, font éclater la corne, et avec cela, les gros clous sont plus sujets à enclouer que les autres, surtout aux pieds où il y a peu de corne. Aux fers des chevaux de carosse, on emploie des clous plus gros, à cause de la forme du pied, qui doit être naturellement plus grosse ; mais ils doivent toujours être déliés de lame, à proportion de la grandeur et de l'épaisseur du fer.

La quatrième règle, c'est d'employer les fers les plus légers, selon le pied et la taille du cheval, parceque les fers trop pesants foulent les nerfs, lassent et fatiguent le cheval, et sont sujets à se détacher et à se perdre par le moindre heurtement ou la moindre pierre qu'un cheval rencontre.

Outre ces quatre règles générales, il y en a encore de particulières, et aussi essentielles à observer :

1° Il faut que le fer accompagne la rondeur du pied jusqu'au près du talon, afin que le cheval marche plus à son aise, et que les éponges ne débordent guère au talon, ce qui l'empêchera de forger en marchant et de se déferer.

2° Le fer doit porter justement sur la corne, car s'il portait sur la sole, qui est une corne plus tendre, il ferait boiter le cheval. C'est aussi pour cette raison, qu'il ne faut pas qu'il soit bordé par dedans, ni étampé trop gros, c'est-à-dire les clous percés trop en dedans.

3° Il ne faut pas que les clous soient brochés plus haut les uns que les autres. Mais également, en rond de peur que quelque clou étant trop élevé, ne serre la veine qui entouré le petit pied.

4° Quand les clous sont brochés, il faut bien les river, afin que le cheval ne se coupe pas, ce qui arrive aux chevaux vieux ferrés, dont les clous s'enfoncent